

**71<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la Santé – Réunion d'information technique :**  
**"Le rôle des parlementaires dans l'action en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale"**

*Vendredi, 25 mai 2018  
12 h 30-14 h 15, Salle XII (à confirmer)*

Aujourd'hui, 400 millions de personnes au moins dans le monde n'ont pas accès aux services de santé essentiels et 40 % de la population mondiale est dépourvue de protection sociale.

La couverture sanitaire universelle, y compris pour les catégories les plus marginalisées et les plus vulnérables de nos sociétés, telles que les femmes, les adolescents et les personnes âgées, est un objectif fondamental pour chaque pays. Elle permet à chacun de bénéficier, tout au long de sa vie, des services de santé dont il a besoin sans être confronté à des difficultés financières.

Elle inclut également la promotion de la santé et la prévention, et exige une large approche de santé publique du renforcement des systèmes de santé. Comme les systèmes de santé solides sont le meilleur moyen d'éviter que des flambées ne se transforment en épidémies et d'intervenir dans les situations d'urgence sanitaire, ils sont aussi le meilleur outil pour se prémunir des crises sanitaires. A cet égard, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont deux aspects d'une même question.

La couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable mais, en fin de compte, elles relèvent d'un choix politique. Il incombe à chaque pays de tenter d'y parvenir, et les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour faire avancer la mise en œuvre des programmes nationaux dans le domaine de la santé.

Cette réunion d'information technique permettra de connaître l'opinion des parlementaires et d'avoir des échanges sur les expériences concernant des mesures concrètes en termes de législation, de redevabilité, d'allocations budgétaires et de sensibilisation.

Elle sera aussi l'occasion de présenter aux parlementaires le treizième Programme général de travail de l'OMS (2019-2023). Cette réunion est organisée conjointement par l'OMS et l'Union interparlementaire (UIP).

### **Programme**

1. **Présentation des objectifs de la réunion d'information technique et présentation des orateurs principaux** (5 minutes)
2. **Observations liminaires du Directeur général de l'OMS et du Secrétaire général de l'UIP (14 minutes)**
3. **Présentation des intervenants** (5 minutes)
4. **Réunion-débat** (42 minutes)
5. **Questions-réponses** (35 minutes)
6. **Conclusion et observations finales** (4 minutes)

### **Réunion-débat**

#### **Modératrice**

Mme Michèle Boccoz, Sous-Directrice générale pour les relations extérieures de l'OMS

#### **Observations liminaires**

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP

## Intervenants

Mme Petra Bayr, Membre du Parlement autrichien, Vice-Présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé  
Dr Habibe Millat, Membre du Parlement bangladais, Président du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé  
M. Oscar Rwegasira Mukasa, Membre du Parlement tanzanien  
Mme Jeanne d'Arc Gakuba, Vice-Présidente du Sénat rwandais  
Dr Roberto Morales Ojeda, Vice-Président de Cuba, ancien Ministre de la santé (à confirmer)  
Mme Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili, Présidente du PMNCH (à confirmer)

## Ordre du jour annoté

<b>INTRODUCTION (5 minutes)</b>
<p><b>Présentation des objectifs de la réunion d'information technique par la modératrice (4 minutes)</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Fournir des informations sur les fonctions essentielles du parlement et la façon dont elles sont liées à la réalisation de la couverture sanitaire universelle et à la sécurité sanitaire.</li><li>2. Explorer des moyens concrets par lesquels les parlementaires peuvent contribuer à la réalisation de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale pour tous, y compris les groupes les plus vulnérables et marginalisés, tout au long de la vie.</li><li>3. Débattre des actions par lesquelles les parlements peuvent aider à créer un environnement favorable aux interventions relatives à la couverture sanitaire universelle et à la sécurité sanitaire en termes de législation, de plaidoyer, de reddition de comptes et d'allocation budgétaire.</li></ol>
<p><b>Présentation des orateurs principaux : Dr A.G. Tedros et M. M. Chungong (1 minute)</b></p>
<b>OBSERVATIONS LIMINAIRES (14 minutes)</b>
<p><b>Observations liminaires du Directeur général de l'OMS (7 minutes)</b> <i>La couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire mondiale, des objectifs indissociables. Le rôle des parlementaires dans la réalisation de ces objectifs et dans la promotion de la santé en tant que droit pour tous. Comment l'UIP et l'OMS peuvent travailler ensemble pour mobiliser le soutien politique en vue d'atteindre la cible du triple milliard de dollars pour la couverture sanitaire universelle, la sécurité sanitaire mondiale et la promotion de la santé.</i></p>
<p><b>Observations liminaires du Secrétaire général de l'UIP (7 minutes)</b> <i>Le rôle des parlements dans le domaine des politiques de santé et l'action conjointe de l'OMS et de l'UIP jusqu'à présent visant à encourager leur contribution à la santé mondiale. Exemples de réussites et voie à suivre dans la coopération.</i></p>
<b>PRESENTATION DES INTERVENANTS (5 minutes)</b>
<p><b>Présentation des six intervenants par la modératrice au moyen d'informations biographiques (5 minutes)</b></p>
<b>REUNION-DEBAT (42 minutes)</b>
<p><b>Mme Petra Bayr, Membre du Parlement autrichien, Vice-Présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé (7 minutes)</b> <i>Accéder à la couverture sanitaire universelle et à la sécurité sanitaire pour tous : comment les parlementaires peuvent-ils toucher les groupes marginalisés et vulnérables ? Le rôle du Groupe consultatif.</i></p>
<p><b>Dr Habibe Millat, Membre du Parlement bangladais, Président du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé (7 minutes)</b> <i>L'expérience du Bangladesh dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Le rôle du parlement dans la création d'un environnement favorable à la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Des actions</i></p>

concrètes pour créer un cadre juridique fort au niveau national. Obstacles et réussites.

**Dr Roberto Morales Ojeda, Vice-Président de Cuba, ancien Ministre de la santé (à confirmer)**

*(7 minutes)*

*L'expérience de Cuba dans le renforcement des systèmes de santé en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle, en reconnaissant que la santé est au centre des politiques publiques de développement durable. Mesures concrètes prises pour assurer une allocation budgétaire adéquate dans le cadre de la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle.*

**M. Oscar Rwegasira Mukasa, Membre du Parlement tanzanien (7 minutes)**

*Les mécanismes de reddition de comptes et le rôle des parlementaires dans le renforcement de la sécurité sanitaire mondiale et la réalisation de la couverture sanitaire universelle, en s'inspirant d'exemples de bonnes pratiques en Tanzanie.*

**Mme Jeanne d'Arc Gakuba, Vice-Présidente du Sénat rwandais (7 minutes)**

*Les femmes, les enfants, les adolescents et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables et touchés de manière disproportionnée, en particulier dans les pays fragiles et victimes de conflits. Il y a donc un chevauchement naturel entre les situations d'urgences, la couverture sanitaire universelle et les populations en meilleure santé. Le rôle du parlement dans la promotion de la santé et de la prévention des maladies, avec un accent particulier sur les groupes les plus vulnérables. L'expérience du Rwanda en matière de couverture sanitaire universelle et de droits en matière de santé sexuelle et procréative.*

**Mme Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili, Présidente du PMNCH (à confirmer) (7 minutes)**

*Pourquoi les femmes, les enfants et les adolescents sont au cœur de la réalisation de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire mondiale.*

**QUESTIONS-REPOSES (35 minutes)**

La modératrice encourage les prises de paroles de l'auditoire

**CONCLUSION ET OBSERVATIONS FINALES (4 minutes)**

La modératrice clôt la réunion d'information technique et récapitule les enseignements tirés et la voie à suivre